

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : <http://www.tresor.cgt.fr/35>

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

22 MARS 2004 : REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L' ADMINISTRATION DE L'ACTION SOCIALE

Nous avons contesté la rédaction de quelques phrases du procès verbal de la réunion précédente. Nous en avons demandé une réécriture de telle façon que la décision, votée le 26 novembre 2003, de reprendre la distribution de jouets et cadeaux aux enfants pour Noël, seuls les adolescents de plus de 12 ans recevant un chèque-livre ou un chèque-cd, apparaisse sans ambiguïté.

La délégation des services sociaux avait demandé le remplacement de Madame Tremoreux qui souhaitait rejoindre son administration d'origine. Selon nos informations, compte tenu de la réduction des effectifs dans les services, les directions du Ministère étaient réticentes à la mise à disposition d'un de leurs agents. Par une déclaration liminaire nous avons exigé que ce remplacement soit effectué dans les plus brefs délais, 62 agents ayant déposé leur candidature. Monsieur Cornély, président du Conseil a contesté cette version des faits et a annoncé la nomination de Madame Cadran Gwendale, agent des Douanes, au 1/4/2004.

La CGT réclame des élections directes pour élire les représentants aux différentes instances de l'Action Sociale. Dans ce cadre, les différentes structures de type consultatif doivent évoluer vers de véritables organismes décisionnels, ce qui suppose que les représentants du personnel y disposent d'une majorité. Cette représentation majoritaire des personnels au sein de toutes les instances est une étape vers une gestion directe de l'AS au travers des représentants élus. C'est dans ce sens que nous avons déposé une déclaration qui sera adjointe au procès-verbal de la réunion et c'est pour cela que nous avons décidé de nous abstenir lors du vote du nouveau règlement intérieur du CDAS.

Un autre point de l'ordre du jour consistait en la communication de la dotation 2004 octroyée par le MINEFI : **86 023.00 euros**

MANIFESTATIONS RETRAITES	4 900.00
ARBRE DE NOEL	58 500.00
AMITIES FINANCES INDUSTRIE	700.00
BUDGET D INITIATIVES LOCALES (BIL	18 453.00
REPORT BIL 2002	3 470.00

Les propositions de financement des actions du BIL 2004 retenues lors du CDAS du 24 novembre 2003 sont les suivantes :

<i>séminaires stress et profession</i>	<i>1 144.00</i>
<i>séminaire comment gérer les relations difficiles au travail</i>	<i>4 576.00</i>
<i>vacations d'avocat</i>	<i>5 973.00</i>
<i>achat de tests hémo occult</i>	<i>860.00</i>
<i>sensibilisation aux risques cardio-vasculaires et au tabagisme (location salle)</i>	<i>150.00</i>
<i>conférences « connaissance du monde</i>	<i>900.00</i>
<i>Festival de la Marmaille</i>	<i>600.00</i>
<i>. cinéma de Noël</i>	<i>4 100.00</i>
<i>location de salle + frais divers</i>	<i>150.00</i>
<i>voyage Océanopolis 27/03/2004</i>	<i>3 470.00</i>

Ensuite, Monsieur Férard nous a informés des réflexions en cours au MINEFI sur l'avenir de l'Action Sociale par rapport à la nouvelle loi organique budgétaire (LOFT) en 2006.

Monsieur Cornély insiste bien sur le fait que rien n'est encore décidé. Nous devons être vigilants car la déconcentration régionale de l'AS soulève de multiples enjeux dans un contexte de mise en œuvre de la réforme de l'état, de régressions budgétaires et de transferts des effectifs.

L'AS restera t-elle au Ministère, dans quel cadre et avec quel budget ?

Y aura t-il participation à de l'interministériel ? Sous quel chapeau : celui du préfet dont le rôle monte en puissance dans le cadre de la LOFT ?

Et pourquoi faire, sinon des économies et une inégalité de traitement des prestations sur le territoire ?

Par ailleurs les agents du Ministère accompagnant les enfants lors des transferts de ou vers les colonies de vacances signeront désormais un « contrat de travail » avec l'EPAF.

Le dernier point consistait en des questions diverses :

- Question sur la sécurisation des moyens de paiement, en l'occurrence des chèques-vacances
- L'enveloppe « retraité » proposant des sorties a pris du retard mais devrait arriver très prochainement dans les boîtes aux lettres de nos retraités
- Question posée par rapport au restaurant administratif du conseil régional de Patton où les prix payés par les agents semblent particulièrement élevés.

Catherine Houdin	Redevance	02 99 85 72 13
Marylène Lecomte	Dircofi	02 23 44 06 64
Sylvie Le Roux	Insee	02 99 29 34 81
Viviane Doublet	Trésor	02 99 27 12 53